



## PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2024-2025

Préparé par Esther Carrier  
Directrice de la billetterie  
Coordonnatrice des services aux personnes handicapées  
Juin 2024

## Table des matières

A.	INTRODUCTION .....	1
1.	Mise en contexte .....	1
2.	Mission de la Société de la Place des Arts de Montréal .....	1
3.	Structure de la Société de la Place des Arts de Montréal .....	1
4.	Groupe de travail et responsable du plan d'action .....	2
5.	Engagements de la Société envers les personnes handicapées .....	2
6.	Relations avec des organismes dédiés .....	4
7.	Standards sur l'accessibilité du Web .....	5
8.	Approvisionnement en biens et en services accessibles .....	5
9.	Développement durable .....	5
B.	RÉDDITION DE COMPTES .....	5
C.	RÉALISATIONS 2023-2024 .....	6
D.	PLAN D'ACTION 2024-2025 .....	9
E.	ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION .....	11

## A. INTRODUCTION

### 1. Mise en contexte

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Société de la Place des Arts de Montréal (SPDAM) doit produire, adopter et rendre public chaque année un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Ce plan permet d'identifier les obstacles liés à l'intégration des personnes handicapées, de décrire les mesures prises au cours de l'année pour répondre à la Loi et de détailler les mesures envisagées pour permettre une plus grande accessibilité à toute la population. Le présent plan s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par la SPDAM et des plans des années précédentes.

La SPDAM a poursuivi ses actions inscrites au plan d'action 2023-2024 en vue de soutenir les besoins des personnes handicapées. Un bilan couvrant la période 2023-2024 a été produit et un plan d'action à l'égard des personnes handicapées couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 est également joint à la présente.

### 2. Mission de la Société de la Place des Arts de Montréal

La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

### 3. Structure de la Société de la Place des Arts de Montréal

La SPDAM relève du ministère de la Culture et des Communications. Le gouvernement du Québec nomme un conseil d'administration (CA) composé de onze (11) membres issus de divers domaines d'affaires. Le CA recommande au gouvernement du Québec la nomination ou le renouvellement du mandat d'un(e) président(e)-directeur(trice) général(e). Madame Marie-Josée Desrochers occupe présentement ce poste.

À l'heure actuelle, la SPDAM est composée de 8 directions :

- Affaires corporatives
- Expérience client

- Finances et administration
- Gestion des immeubles
- Marketing, ventes et communications
- Programmation
- Ressources humaines
- Sécurité

#### 4. Groupe de travail et responsable du plan d'action

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action est confié à un groupe de travail. Il est composé de quatre membres relevant des directions des Communications, marketing et ventes, des Ressources humaines, de la Gestion des immeubles et de la Programmation, dont les responsabilités particulières sont les suivantes:

1. Marketing, ventes et communications – La directrice de la billetterie de ce secteur assure le rôle de coordonnatrice des services aux personnes handicapées pour la SPDAM. Elle veille à la reddition de comptes et à la mise en œuvre du plan d'action. Elle et l'équipe de l'Expérience client sont les principaux intervenants auprès de la clientèle handicapée. Elle est également en relation avec les différents regroupements de personnes handicapées qui sollicitent et conseillent la Société. De plus, son groupe est responsable de la vente des billets aux personnes handicapées (sièges spécifiques dans les salles vendus selon une procédure particulière pour chacune d'elles) ;
2. Ressources humaines – Le directeur de ce secteur et son équipe sont responsables des ressources humaines et des efforts de l'organisme pour favoriser l'intégration de personnes handicapées au sein du personnel de la SPDAM ;
3. Gestion des immeubles – Le directeur de ce secteur et son groupe ont pour tâche de réaliser les améliorations aux installations afin de concrétiser le plan d'action de la SPDAM ;
4. Programmation – La directrice de ce secteur et son équipe mettent notamment en œuvre une programmation pour une clientèle à besoins particuliers.

#### 5. Engagements de la Société envers les personnes handicapées

##### ENVERS NOS CLIENTS

La Place des Arts, inaugurée en 1963, est un lieu emblématique de la culture à Montréal. Parmi les ajouts notables, la 5e salle a été inaugurée en 1992, et la Maison symphonique, un autre ajout majeur, a été achevée en 2011. Au cours des dernières années, la Place des Arts a entrepris une série de travaux visant à assurer la pérennité de ses équipements et infrastructures, particulièrement dans les grandes salles. L'équipement technique, les arrière-scènes, les foyers des salles de spectacles et l'Esplanade de la Place des Arts ont connu une mise à niveau nécessaire, visant à offrir aux clients, ainsi qu'aux artistes et producteurs, une expérience de spectacle de calibre mondial.

Au fil des ans, des emplacements pour personnes à mobilité réduite ont été ajoutés dans les salles Wilfrid-Pelletier et Maisonneuve, assurant ainsi que tous les visiteurs puissent profiter des spectacles dans des conditions optimales.

De plus, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer les services offerts aux personnes handicapées. Ces améliorations incluent l'installation de marches contrastantes et d'une ligne de guidance sur l'Esplanade extérieure, facilitant ainsi la navigation pour les personnes malvoyantes. Également, depuis 2022, l'accessibilité universelle du corridor métro reliant la Place des Arts à la station de métro du même nom est désormais complétée. Ainsi, la Place des Arts continue de se moderniser et de s'adapter, faisant de l'inclusivité une priorité.

La SPDAM offre également de nombreux services à sa clientèle restreinte :

- Un débarcadère est disponible à l'entrée située au 1600, rue Saint-Urbain;
- Des espaces de stationnement souterrains sont réservés aux détenteurs d'une vignette et un service d'ascenseur;
- Des entrées avec portes automatisées, toilettes adaptées et rampes d'accès sont installées;
- Des fauteuils roulants sont mis à la disposition du public via notre poste central de sécurité et un agent se rend disponible au besoin pour accompagner le client;
- Des places réservées pour les personnes à mobilité réduite sont disponibles dans chacune de nos salles de spectacle et disponibles via notre service téléphonique ; adhésion au *Programme CAL* (Carte d'accompagnement Loisir) renouvelé annuellement;
- Un comptoir abaissé et adapté pour accueillir et servir les personnes à mobilité réduite est disponible au guichet no 1 de la billetterie;
- Aux heures de spectacles, un préposé du service d'accueil spécialement formé est affecté au déplacement des personnes à mobilité réduite dès leur arrivée; il demeure disponible pour cette personne du début à la fin du spectacle;
- Les personnes ayant des déficiences visuelles peuvent assister aux spectacles avec leur chien guide;
- Un système de syntonisation permettant aux personnes malentendantes de capter le signal du spectacle est en place dans chacune des salles;
- Des écrans de surtitrage pour les Opéras, les Ciné-Concerts et certaines Comédies musicales sont installés dans les salles;
- Des chaises surdimensionnées pour personnes avec excédent de poids sont disponibles dans chaque salle; des barres d'appui (rampes) sont disponibles facilitant l'accès aux sièges;
- Une section dédiée aux Services adaptés est disponible sur le site Internet de la Place des Arts;
- Le personnel des Services à la clientèle reçoit régulièrement une formation spéciale et complète de l'organisme *Kéroul* pour répondre aux besoins spécifiques des personnes à capacité restreinte.

## ENVERS NOTRE PERSONNEL

La SPDAM souhaite assurer un rôle exemplaire à l'égard des personnes handicapées. Dans le respect des obligations législatives et des politiques gouvernementales qui s'appliquent, la SPDAM s'engage à améliorer l'accessibilité de ses services et de considérer, lorsque c'est possible, l'intégration des personnes handicapées au sein de son personnel. Dans une volonté de favoriser l'intégration des personnes handicapées, à compétences égales, la SPDAM s'engage à choisir une personne handicapée qui répondra aux exigences du poste.

Également, suite au dépôt de son Programme d'accès à l'égalité à l'emploi à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, visant, entre autres, à promouvoir des pratiques favorisant l'intégration des employés sur le plan physique et social, la SPDAM a poursuivi ses actions en termes de reddition de compte en vue de faire progresser le nombre de personnes identifiées comme ayant un handicap au sein de la Société.

## ENVERS NOTRE COMMUNAUTÉ

La Place des Arts a mis sur pied un programme intitulé « Art adapté », qui vise à permettre à des jeunes et adultes vivant avec des besoins particuliers de découvrir et d'explorer de façon dynamique les arts de la scène grâce à des ateliers pratiques et participatifs. À cet effet, la Société a participé à un mandat de recherche financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (chercheurs de l'UQAM) s'intitulant *Les arts vivants pour une expérience inclusive : une évaluation de la participation au programme Art adapté offert par la Place des Arts*, et visant entre autres la mise en œuvre des recommandations suivantes : ajout de personnel pour bien encadrer les participants, adopter un espace sécuritaire et pérenne pour l'accueil des groupes, favoriser la mixité des groupes, créer une communauté de pratique, ajouter une rencontre d'arrimage en début de projet et enfin, assurer la mise à jour du plan d'évacuation en cas d'urgence spécifiquement pour ces groupes. Cette dernière permettra à la Place des Arts de se conformer aux exigences décrétées (655-2021) et d'ajuster ses mesures d'adaptation aux situations particulières visant ces groupes.

Également, la Place des Arts collabore activement avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et d'autres gestionnaires d'immeubles dans le cadre d'une table de concertation. Ensemble, ils échangent sur les meilleures pratiques pour intervenir efficacement auprès de la clientèle itinérante.

## 6. Relations avec des organismes dédiés

La SPDAM a suivi les recommandations de la *Société Logique* lors des travaux effectués sur l'Esplanade visant l'accessibilité des personnes handicapées. Elle a complété également ses travaux d'accessibilité universelle en vue de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à ses six salles de spectacle et aux différents espaces publics à partir de la station de métro Place-des-Arts avec un parcours sans obstacles.

La Société de la Place des Arts de Montréal participe toujours à *La route accessible*, sous l'égide de l'organisation *Kéroul*. Le protocole de participation avec l'organisme est renouvelé annuellement. La SPDAM est ainsi reconnue comme un lieu culturel offrant des facilités d'accès aux personnes handicapées. Cette participation s'accompagne d'initiatives promotionnelles dont la SPDAM bénéficie.

De plus, la SPDAM souscrit au *Programme CAL* (Carte d'accompagnement Loisir) en collaboration avec *l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées* renouvelé annuellement. Ce programme s'adresse aux personnes qui nécessitent un accompagnement lors de la visite de sites touristiques et de loisirs pour les aider à se déplacer, s'orienter, se nourrir, communiquer et socialiser. Ce programme vise des personnes ayant des incapacités significatives et persistantes (ex. déficience physique, intellectuelle, autisme, trouble envahissant du développement ou problème de santé mentale) et permet à l'accompagnateur de cette personne d'accéder au spectacle gratuitement. La remise d'un billet de faveur à l'accompagnateur d'un détenteur de la CAL dépend des places offertes pour cette fin par le fournisseur d'évènement.

## 7. Standards sur l'accessibilité du Web

Le site Web actuel (portion vitrine du site de la SPDAM) répond aux trois standards d'accessibilité du Web aux personnes handicapées : 1) standard sur l'accessibilité d'un site Web, 2) standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable et 3) standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web. Ces standards québécois sont basés sur les normes internationales du W3C. La SPDAM a porté ces efforts pour que son site Web corresponde au niveau A des normes d'accessibilité du W3C.

## 8. Approvisionnement en biens et en services accessibles

La SPDAM tient compte de l'accessibilité universelle lors des achats et de la location de biens et de services, ainsi que dans le cadre de ses appels d'offres, lorsque requis (exemple : entretien des ascenseurs et des portes automatiques).

## 9. Développement durable

La SPDAM adhère aux orientations et objectifs de la stratégie gouvernementale de développement durable. Formation des employés, mesures d'économie d'énergie, gestion des matières résiduelles, certifications, services aux usagers et engagement sociocommunautaire. Ces champs d'intervention sont rassemblés dans le plan de développement durable de la SPDAM et s'inscrivent en complémentarité avec les actions du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

## B. RÉDDITION DE COMPTES

2023-2024	Salles de spectacle – Place des Arts
# de représentations	980 représentations
# de visiteurs	935 625 spectateurs

Quelques 42 places pour les personnes à mobilité réduite (sièges prévus à cet effet) sont rendues disponibles dans les salles de la Place des Arts chaque soir. En plus de ces sièges, de nombreuses personnes à mobilité réduite utilisent le service d'aide disponible à l'entrée de chacune des salles.

Au total en 2023-2024, ce sont 935 625 personnes qui ont participé à 980 représentations et événements tenus à la Place des Arts. Au cours de cette année, 10 850 personnes ont utilisé le service d'aide aux personnes à mobilité réduite lors des spectacles.

Pour l'exercice 2023-2024, le service de l'Expérience client de la Place des Arts a résolu 29 plaintes : notamment 15 d'entre elles relativement au système de syntonisation d'aide à l'audition disponible dans ses salles de spectacle ont été résolues en se procurant de nouveaux appareils et 7 relativement aux escaliers mobiles menant au Complexe Desjardins ont été résolues en activant les travaux préparatoires en vue d'un appel offre visant le remplacement de ces escaliers. L'ensemble des plaintes se sont ainsi traitées à la satisfaction de sa clientèle.

Les Programmes *Art adapté* et *Art adapté jeunesse* ont permis à 257 adultes et 70 jeunes vivant avec des limitations fonctionnelles (troubles de santé psychologique, limitations physiques, sensorielles ou intellectuelles) ou qui sont en situation d'exclusion sociale, d'explorer les arts de la scène par des ateliers et des performances devant public.

De plus, la Place des Arts a accueilli la performance *Essence* des Ballets Jazz de Montréal produite par Danse Danse en septembre dernier permettant à une quarantaine de personnes aveugles ou semi-voyantes d'avoir accès à une audiodescription en direct, le soir de l'événement.

Également en septembre, une doctorante en Études et pratiques des arts de l'UQAM dont la recherche porte sur l'accessibilité des publics en situation de handicap visible et invisible et sur l'exercice de leur citoyenneté culturelle, a animé en collaboration avec DUCEPPE des activités destinés à une quinzaine de spectateurs, tout handicaps confondus. Ces participants ont également assisté au spectacle *Salle de nouvelles* au Théâtre Jean-Duceppe.

## C. RÉALISATIONS 2023-2024

Obstacle : Accessibilité des lieux				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Faciliter l'accès à la station de métro Place- des-Arts depuis la Place des Arts	Complétion des travaux d'accessibilité universelle s'arrimant à ceux de la STM	Dir. Gestion des immeubles	Rénovations	Complété
Accessibilité aux espaces pour les personnes handicapées	Travaux de rénovations à la 5e Salle: -ajout de barres d'appui (rampes) dans les allées de l'auditorium afin de faciliter l'accès aux sièges	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Rénovations	Complété
	-ajout de fauteuils bariatriques pour personnes de forte corpulence	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Ajout de fauteuils	Complété
Meilleure identification au sol à l'intérieur du stationnement	Réviser le marquage au sol et repeindre les bandes pour passage piétons	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Révision du marquage	Reporté 2025-2026
Améliorer l'adhérence sur les trottoirs menant au stationnement	Refaire la surface anti-dérapante des trottoirs menant au stationnement	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Rénovations	Reporté 2025-2026
Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées aux portes de l'ascenseur menant au stationnement P1	Ajout d'un bouton pressoir pour une ouverture de porte automatique via l'ascenseur menant au P1	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Rénovations	Reporté 2025-2026

Obstacle : Méconnaissance des obstacles auxquels peuvent être confrontés les personnes handicapées fréquentant la Place des Arts				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Encourager la dotation de personnes ayant un handicap	Poursuite des actions et des cibles en lien avec la dotation de personnes handicapées prévues à notre Programme d'accès à l'égalité en emploi	Dir. Ressources humaines	Application du programme	En continu
Informers et sensibiliser les gestionnaires	Offrir l'autoformation en ligne par l'Office des personnes handicapées du Québec : <i>Comment mieux accueillir les personnes handicapées</i>	Dir. Expérience client, Sécurité et Programmation	Formation	Reporté
	Offrir une mise à niveau de la formation Kéroul pour le personnel du service de l'accueil de la Place des Arts	Dir. Expérience client	Formation	Complété Hiver 2023

**Obstacle : Méconnaissance des entreprises favorisant l'intégration des personnes handicapées**

Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers des immeubles de la SPDAM, le service de sécurité de la SPDAM et les personnes itinérantes	Poursuivre les efforts avec un organisme spécialisé pour soutenir l'équipe de sécurité de la SPDAM dans des cas de détresse psychosociale	Dir. Sécurité et Ressources humaines	Déploiement et collaboration	En continu
Encourager la dotation des personnes ayant un handicap	Poursuivre nos efforts de recrutement auprès des organismes dont la mission est de favoriser l'employabilité des personnes ayant un handicap	Dir. Ressources humaines	Application du programme	En continu
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Participation à un mandat de recherche sur le Programme Art adapté, financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (chercheurs de l'UQAM)	Dir. Programmation	Dépôt du rapport et constats de l'impact sur les participants et recommandations	Réalisé Recommandations mises en place : -Ajout de personnes pour bien encadrer les participants -Adopter un espace sécuritaire et pérenne pour l'accueil des groupes -Favoriser la mixité des groupes -Création d'une communauté de pratique -Ajout d'une rencontre d'arrimage en début de projet

**Obstacle : Accessibilité des biens et des services**

Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Meilleure accessibilité et amélioration de notre système d'aide à l'audition	Acquisition d'éléments qui améliorent le système d'aide à l'audition déjà en place	Dir. Expérience client Dir. Programmation	Achat d'éléments	Complété

Obstacle : Accessibilité à des activités spécifiques				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Accroître la participation sociale des personnes handicapées	Programme Art adapté maintenu	Dir. Programmation	Activités	Complété Automne 2023 Printemps 2024
	Programme Pilote An 2 Art adapté jeunesse maintenu	Dir. Programmation	Activités	Complété Hiver 2024

Obstacle : Accessibilité à l'information et aux documents				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Poursuivre l'application des normes sur l'accessibilité du site web pour les personnes handicapées	S'assurer de la conformité des règles d'accessibilité lors de l'implantation du nouveau site web de la Place des Arts	Dir. Marketing, ventes et communications	Respect des normes	Reporté

#### D. PLAN D'ACTION 2024-2025

Obstacle : Accessibilité des lieux				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées aux étages des théâtres Jean-Duceppe et Maisonneuve	Remplacement de la cage d'ascenseur de type coupe-feu	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Rénovations	Printemps 2025
Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées transitant entre le Place des Arts et le Complexe Desjardins	Remplacement des escaliers mobiles menant au Complexe Desjardins	Dir. Gestion des immeubles et Expérience client	Rénovations	Printemps 2025: Phase 1, escalier est

**Obstacle : Méconnaissance des obstacles auxquels peuvent être confrontés les personnes handicapées fréquentant la Place des Arts**

Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Poursuite de la formation des préposés assistant les personnes handicapées afin d'assurer leur sécurité en cas d'évacuation	Dir. Sécurité et Expérience client	Formation	En continu
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Participation d'un membre du comité à un webinaire sur <i>L'accessibilité comme pilier du tourisme durable</i>	Dir. Marketing, ventes et communications et Expérience client	Formation	Printemps 2024
Informier et sensibiliser la clientèle	Renouveler la certification <i>Kéroul, Route accessible</i> suite aux travaux de la 5e Salle	Dir. Marketing, ventes et communications et Expérience client	Visite complète des lieux	Printemps 2024

**Obstacle : Méconnaissance des entreprises favorisant l'intégration des personnes handicapées**

Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers des immeubles de la SPDAM, son service de sécurité et les personnes itinérantes	Poursuivre les efforts avec un organisme spécialisé (Société de développement social) pour soutenir l'équipe de sécurité dans des cas de détresse psychosociale	Dir. Sécurité et Ressources humaines	Déploiement et collaboration	En continu
Encourager la dotation des personnes ayant un handicap	Poursuivre nos efforts de recrutement auprès des organismes dont la mission est de favoriser l'employabilité des personnes ayant un handicap	Dir. Ressources humaines	Application du programme	En continu
Informier et sensibiliser les personnes concernées	Assurer la mise à jour du plan d'évacuation en cas d'urgence spécifiquement pour les groupes d'Art adapté	Dir. Programmation et Sécurité	Révision du plan d'évacuation	Automne 2024

Obstacle : Accessibilité des biens et des services				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Meilleure accessibilité aux billets de spectacle en ligne aux personnes handicapées	Évaluer la possibilité de rendre disponible certains billets de spectacles attirés aux personnes à mobilité réduite en ligne, via le site Internet de la Place des Arts	Dir. Marketing, ventes et communications	Analyse comparative du marché	Automne 2024

Obstacle : Accessibilité à des activités spécifiques				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Poursuivre la participation sociale des personnes handicapées	Programme Art adapté	Dir. Programmation	Activités	Automne 2024 Printemps 2025
	Programme Art adapté jeunesse	Dir. Programmation	Activités	Hiver 2025

Obstacle : Accessibilité à l'information et aux documents				
Objectifs	Mesures à prendre	Responsables	Indicateurs de suivi	État de réalisation
Poursuivre l'application des normes sur l'accessibilité du site web pour les personnes handicapées	S'assurer de la conformité des règles d'accessibilité lors de l'implantation du nouveau site web de la Place des Arts	Dir. Marketing, ventes et communications	Respect des normes	Automne 2024

## Conclusion

La Société de la Place des Arts de Montréal s'engage à offrir aux personnes handicapées des services et des infrastructures adaptées à leurs besoins. Le groupe de travail soutenu par les différents services de la SPDAM s'engage également à assurer la mise en œuvre du plan d'action 2024-2025. La Société continuera d'être à l'écoute des besoins des personnes handicapées et tiendra compte de leurs préoccupations dans la planification des travaux et des services offerts à la SPDAM en vue d'assurer l'atteinte des objectifs visés.

## E. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action a été adopté par le Comité de direction en date du 19 juin 2024. Il est disponible en format PDF sur le site Internet de l'organisation [www.placedesarts.com](http://www.placedesarts.com) sous la rubrique *Lois, règles et politiques*. Par ailleurs, un exemplaire est transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec.

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts peuvent être adressés à :

Esther Carrier  
Directrice de la billetterie  
Société de la Place des Arts  
260, boul. De Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec), H2X 1Y9  
T : 514-285-4209  
[ecarrier@placedesarts.com](mailto:ecarrier@placedesarts.com)